

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

L'ORDRE DU JOUR—LE COMMERCE INTERPROVINCIAL

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Y a-t-il désaccord sur l'ordre du jour de la conférence constitutionnelle qui doit se tenir en juin? Sinon, le premier ministre suppléant déposerait-il l'ordre du jour provisoire à la Chambre afin de canaliser les débats publics?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je crois que l'accord s'est maintenant fait sur l'ordre du jour. Je vais m'en assurer et en même temps chercher à savoir si toutes les parties qui participeront à la conférence consentent à ce que l'ordre du jour soit rendu public.

M. Ryan: Monsieur l'Orateur, la conférence cherchera-t-elle à clarifier les dispositions de la constitution sur le libre-échange entre les provinces?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà dit, l'objet principal de la conférence est de poursuivre le travail si bien commencé en vue d'un accord sur la réforme constitutionnelle. Il a été décidé antérieurement que la répartition des pouvoirs entre les provinces et le gouvernement fédéral ne devrait pas en constituer le principal élément. La question pratique de ces restrictions demeure, bien sûr, constamment à l'étude. Les tribunaux en ont été saisis et nous avons présenté un bill qui contribuera, je pense, à régler le problème immédiat.

L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT AU SUJET DE LA FORMULE D'AMENDEMENT À LA CONSTITUTION

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre suppléant d'éclaircir la Chambre sur un aspect qu'il a soulevé dans sa réponse, savoir: le gouvernement fédéral refusera-t-il de discuter tout autre sujet que la formule d'amendement à la Constitution ou a-t-il l'intention de toucher à la substance des amendements?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Bien entendu, monsieur l'Orateur, nous ne pouvons refuser de discuter d'un sujet qui tient à cœur aux provinces. J'espère bien que nous pourrions suivre l'orientation imprimée par les gouvernements lors de la dernière conférence. Je suis sûr que les députés veulent que nous progressions et que nous puissions rapatrier notre constitution afin de discuter entre nous de questions pratiques, sans avoir à dépendre d'une autre assemblée législative.

[L'hon. M. Jamieson.]

L'AGRICULTURE

LE PORC—LE SOUTIEN DES PRIX ET LES PROVINCES

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggart): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de l'Agriculture si, lors de ses entretiens avec les provinces, il a étudié la question des prix de soutien du porc, étant donné qu'il y a actuellement deux provinces qui subventionnent leurs éleveurs. A-t-il discuté de cette possibilité en vertu de la loi sur la stabilisation des prix agricoles, et de ses moyens d'application?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Oui, monsieur l'Orateur. Cette année, j'ai fait faire une révision des prix et je les ai comparés à la moyenne mobile de dix ans sur laquelle ils sont établis. Pour cette moyenne décennale, ils dépassent toujours 80 p. 100. Comme je l'ai signalé au député il y a quelques jours, nous cherchons à aider et nous verrons si nous pouvons changer les dates officielles de commercialisation du porc. Par ailleurs, tout porte à croire que les prix commenceront à augmenter à la fin de juillet ou en août.

[Plus tard]

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, sur quoi se fonde le ministre pour prédire à la Chambre une hausse des prix en août et pourrait-il nous dire où il a pris sa boule de cristal?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, je n'ai aucune boule de cristal. Je m'appuie sur les chiffres du Canada et des États-Unis, chiffres qui accusent depuis deux mois et demi une baisse considérable des cochonnées.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES SECOURS AUX RÉFUGIÉS PAKISTANAIS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT CANADIEN

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais revenir au problème des réfugiés pakistanais en Inde. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'a paru un peu généraliser dans ses réponses antérieures. Je voudrais surtout m'enquérir des réfugiés qui apparemment s'y trouvent en grand nombre. Quand le Canada se propose-t-il de décider du genre d'aide qu'il leur accordera?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, divers ministères étudient cette question en ce moment et j'espère que d'ici quelques jours une décision sera prise quant au degré d'aide à accorder.

L'hon. M. Stanfield: J'aurais une autre question complémentaire à poser au sujet du Pakistan, qui est en faillite, si j'ai bien compris le secrétaire parlementaire, puisqu'il y a eu moratoire. Le gouvernement se contente-t-il de continuer à surveiller les événements, en lequel cas le Pakistan pourrait tout simplement se désintégrer,